Bill SD-213, Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig.

Bill SD-214, Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light.

Bill SD-215, Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson.

Bill SD-216, Loi pour faire droit à Franz Prader.

Bill SD-217, Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin.

Bill SD-218, Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky.

Bill SD-219, Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro.

Bill SD-220, Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourd.

Bill SD-221, Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood.

Bill SD-222, Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields.

Bill SD-223, Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber.

Bill SD-224, Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross.

Bill SD-225, Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial.

Bill SD-226, Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison.

Bill SD-227, Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare.

Bill SD-228, Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick.

Bill SD-229, Loi pour faire droit à Alexandre Paré.

Bill SD-230, Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover.

Bill SD-231, Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young.

Bill SD-232, Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard.

Bill SD-233, Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand.

M. Churchill, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Rapport de la troisième session de la Conférence des Nations Unies au sujet du plomb et du zinc.

M. Brooks, appuyé par M. Harkness, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en vue d'accorder une nouvelle aide financière aux anciens combattants pour la construction de maisons, aux anciens combattants actuellement établis sous le régime de la loi à titre de cultivateurs à plein temps ou qui pourront ainsi s'établir à l'avenir, et aux anciens combattants qui pourront s'établir comme cultivateurs ou comme pêcheurs se livrant à la pêche commerciale à temps réduit; et en vue d'apporter certaines autres modifications relatives à l'application de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et tous particuliers, groupements, ou gouvernements, depuis le 1° janvier 1958, relativement à un achat de terrain ou à toute autre question ayant trait au projet d'établissement d'un détachement de la Gendarmerie royale du Canada dans la ville de Queen Charlotte. (\*Avis de motion n° 102)